

« Le risque majeur, ce sont les défaillances d'entreprises »

Après une année complètement bouleversée par la crise sanitaire, point de vue sur 2021 avec Philippe Martin, président délégué du Conseil d'analyse économique (CAE).

L'impression domine que cette année un peu folle a fait sauter toutes les règles économiques...

« Non... Il est vrai que cette crise ne ressemble à aucune autre, car les crises surviennent d'habitude de l'intérieur du système. Là, elle est provoquée par une crise sanitaire et les mesures de protection prises par les autorités. Il est vrai aussi que cette crise nous oblige à revoir nos outils conceptuels, en touchant à la fois l'offre et la demande : fermer un restaurant, c'est agir sur l'offre du restaurateur et la demande du client. Il y a aussi l'ampleur complètement inédite de la réaction de l'État... »

Les chiffres donnent le tournis...

« Oui, c'est un choc sans précédent. La seule chose comparable en termes d'impact économique, c'est la guerre. »

Nous entrons dans l'année 2021 avec une dette énorme à payer. C'est plutôt déprimant...

« Faisons attention au vocabulaire : un ménage ou une entreprise endettés doivent en effet payer leur dette ; l'État, qui est considéré avoir une durée de vie infinie, refinance en permanence sa dette, il réémet de la dette



« La seule chose comparable en termes d'impact économique, c'est la guerre. »

au fur et à mesure qu'il rembourse le capital. Le plus important est qu'il puisse se refinancer et que le paiement des intérêts ne grève pas le budget et c'est le cas avec des taux d'intérêt très bas, voire négatifs. Il faut que la dette reste "soutenable", qu'elle n'augmente pas durablement plus vite que le PIB. Mais je crois que l'augmentation de la dette publique n'est pas le risque majeur de notre économie. »

On ne sera pas obligé, pour payer cette dette, de payer plus d'impôts ou de travailler plus longtemps ?

« Stabiliser la dette n'implique pas nécessairement d'augmenter les impôts. Ce serait nécessaire si l'on se fixait l'objectif de rabaisser la dette de 120 à 100 % du PIB en dix ans, par exemple. Mais avec le niveau actuel des



Philippe Martin : « Selon l'OFCE, une augmentation de 10 % des défaillances d'entreprises provoque une diminution de 3 % de l'emploi. » Photos Ina FASSBENDER et DR

taux d'intérêt, on peut stabiliser la dette avec un déficit budgétaire. Quant à travailler plus longtemps, cela renvoie à d'autres questions que la dette. »

Si ce n'est pas la dette, quel est alors le risque majeur ?

« C'est d'abord la fragilité du tissu industriel et économique, des PME, des commerces... L'OFCE estime que le choc Covid a été absorbé à peu près à deux tiers par l'État, mais aussi pour près d'un tiers par les entreprises, et seulement 5 % par les ménages. De plus, certaines entreprises se sont endettées... Le premier risque est donc celui d'un nombre important de défaillances : des entreprises qui, en temps normal, hors Covid, seraient viables, mais qui ne sont plus solvables car elles sont trop endettées. L'autre risque est

lié, il porte sur l'emploi : selon l'OFCE, une augmentation de 10 % des défaillances provoque une diminution de 3 % de l'emploi. Il n'y a pas eu d'effondrement de l'emploi en 2020, la baisse étant due aux fins de CDD et aux non-embauches. Mais en 2021, nous allons accumuler les non-embauches et les licenciements d'entreprises en difficulté. Il faudra donc continuer de subventionner l'emploi. La prime à l'embauche est une très bonne chose, trop mal connue des entreprises. Et prenez l'exemple des restaurants : quand ils vont rouvrir, mais avec des restrictions sanitaires, ils auront les mêmes charges avec deux fois moins de clients... Il sera nécessaire de donner primes à l'emploi pour ces restaurants, tant que demeureront des restrictions sanitaires. »

EN CHIFFRES

■ +4,2%

La prévision de croissance de l'économie mondiale en 2021, selon l'OCDE (après -4,2 % en 2020). Avec +3,6 % en zone euro, et +6 % en France (après -9,1 % en 2020).

■ +45 000

Les créations d'emploi en France en 2021, avec un pic de chômage autour de 11 % à la fin du premier semestre, selon la Banque de France.

■ 180 milliards d'euros

Le coût du Covid pour les finances publiques en 2020 : chômage partiel (29 milliards), fonds d'aide aux entreprises (17 milliards), exonérations de cotisations sociales (7 milliards), aides à l'industrie, etc., et 128 milliards de prêts garantis par l'État (PGE).

■ 122,4 %

La dette publique (en pourcentage du PIB) en France en 2021. À l'automne 2019, la prévision était autour de 98 %.

Une raison d'être optimiste ?

« L'arrivée des vaccins. Et la capacité impressionnante de rebond, d'adaptation des entreprises, des salariés, des consommateurs... La reprise de cet été montre que nous avons de la ressource. »

Propos recueillis par Francis BROCHET